

Réunion du 13/02/2020



Mettre en place l'Index de l'égalité professionnelle dans votre entreprise

(entreprises de 50 à 250 salariés)

L'Index de l'égalité professionnelle pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans l'entreprise



Principales dispositions du code du travail en matière d'égalité professionnelle

- Les grands principes:
 - la non discrimination
 - l'égalité de traitement« à travail de valeur égale, salaire égal »
- Obligation pour les entreprises d'être couverte par un accord ou à défaut un plan d'action en matière d'égalité professionnelle
- Rattrapage salarial à l'issue du congé maternité

Face aux inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, l'Index de l'égalité

En moyenne, une femme gagne 24% de moins qu'un homme.

Même en retirant les effets de structure (temps partiel, métiers, secteurs d'activité...)

il reste **9% d'écart salariaux non expliqués.**

L'index de l'égalité: une obligation de résultats

Quelles entités sont concernées par le calcul de l'Index et sur quelle période?

- Les entreprises ou UES d'au moins 50 salariés
- Période de 12 mois se terminant au plus tard le 31/12/2019 pour l'index 2020
- Calcul et publication tous les ans au plus tard le 1^{er} mars

4 indicateurs pour les entreprises de 50 à 250 salariés

Ecart de rémunération moyen entre les femmes et les hommes	0 à 40 points
Ecart de taux d'augmentations et de promotions individuelles entre les femmes et les hommes	0 à 35 points
Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé de maternité	0 ou 15 points
Parité parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0 à 10 points

Une note finale sur 100 points est calculée à partir de ces 4 indicateurs.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Présentation du simulateur

The screenshot shows the web interface for 'Index Egapro', a tool for calculating professional gender equality indices. The page is titled 'Index Egapro - L'outil de calcul de votre index égalité professionnelle Femmes - Hommes'. It features a navigation menu on the right with categories like 'CHAMP D'APPLICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR' (6 articles), 'PÉRIODE DE RÉFÉRENCE' (3 articles), 'EFFECTIFS PRIS EN COMPTE' (13 articles), 'INDICATEUR - ÉCART DE RÉMUNÉRATION' (21 articles), 'INDICATEUR - ÉCART D'AUGMENTATIONS (50 À 250 SALARIÉS)' (5 articles), 'INDICATEUR - ÉCART D'AUGMENTATIONS (PLUS DE 250 SALARIÉS)' (4 articles), 'INDICATEUR - ÉCART DE PROMOTIONS (PLUS DE 250 SALARIÉS)' (5 articles), and 'INDICATEUR - CONGÉ MATERNITÉ' (9 articles). The main content area includes a 'Bienvenue sur Index Egapro' section with a 'commencer le calcul' button, and a 'Comment calculer l'index égalité femmes-hommes ?' section with a sub-heading 'ÉTAPE 1 CONSOLIDATION DES DONNÉES NÉCESSAIRES AU CALCUL'. The interface is displayed in a browser window with a Windows taskbar at the bottom showing the date 14/11/2019 and time 09:42.



Obligations de publication et de transmission de l'Index

- Transmettre au CSE et à l'administration, via la télé-déclaration, le résultat de chacun des indicateurs (même en cas d'index incalculable)
- Publier la note sur 100 sur le site internet de l'entreprise (*en cas d'absence de site internet : les salariés doivent être informés par tout moyen*)

Obligations en cas d'Index < 75 points

- Définir des mesures de correction pour atteindre, dans un délai de 3 ans, une note minimale de 75 points
- Ces mesures sont définies dans le cadre de la négociation (avenant ou nouvel accord éga. pro.) ou à défaut, après consultation du CSE, par décision unilatérale de l'employeur.

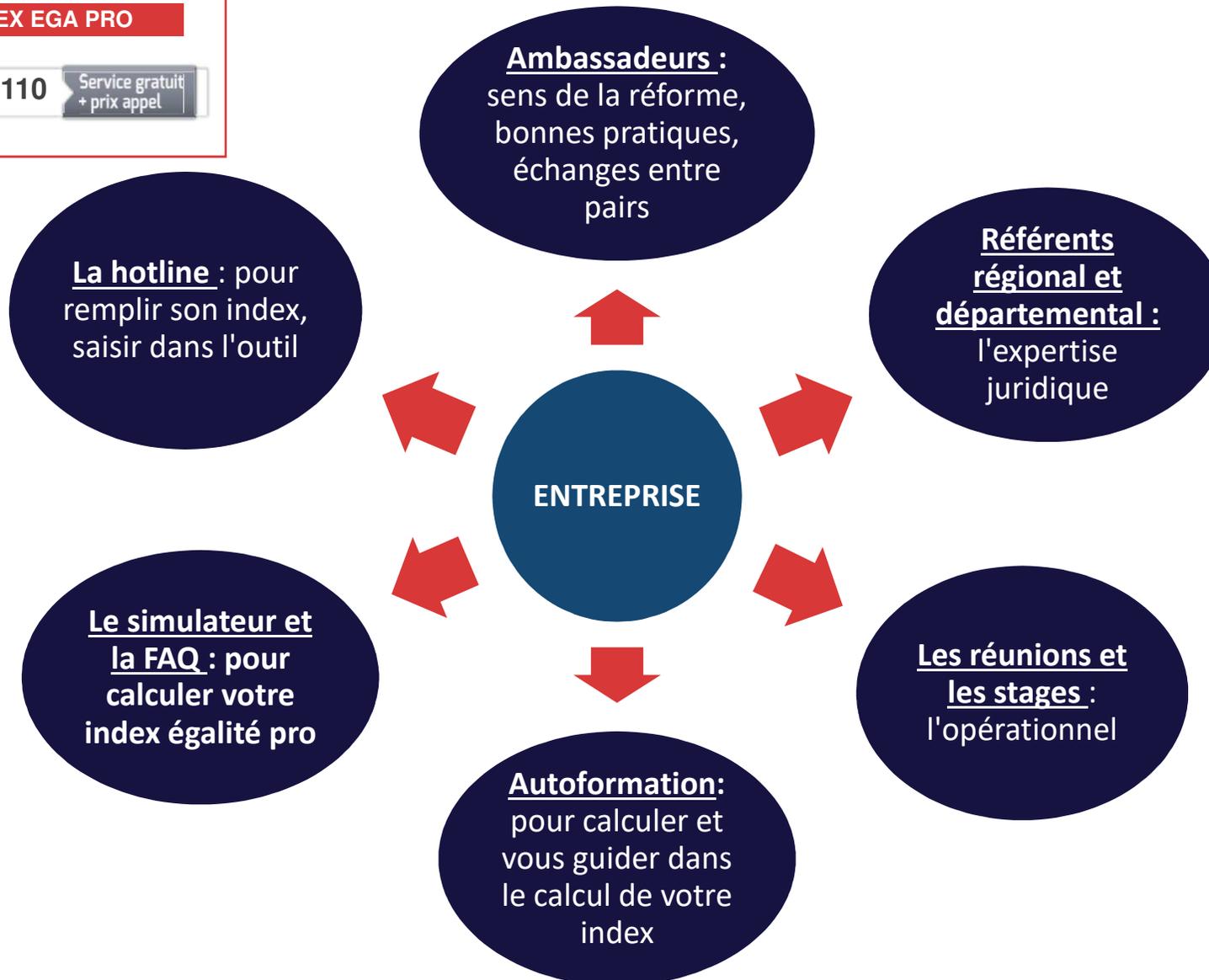
L'accompagnement des entreprises : plusieurs dispositifs complémentaires, qui s'articulent



ALLO INDEX EGA PRO

0 800 009 110

Service gratuit
+ prix appel



Prochaines dates pour les stages

* Stages « calcul de l'index »: 19/02 Le Mans

20/02 Laval

21/02 La Roche/Yon

* Stages « calcul de l'index » à distance: 14, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 février

* Stage « mesures de correction »: 27/03 Nantes

Inscriptions en ligne: [demarches simplifiees.fr/commencer/index-egapro-demande-daccompagnement](https://demarches.simplifiees.fr/commencer/index-egapro-demande-daccompagnement)

Plus d'informations sur:

- le site internet de la [DIRECCTE](#) des Pays de la Loire- page spécifique Index
- le site national: index-egapro.travail.gouv.fr pour calculer et télé-déclarer votre index